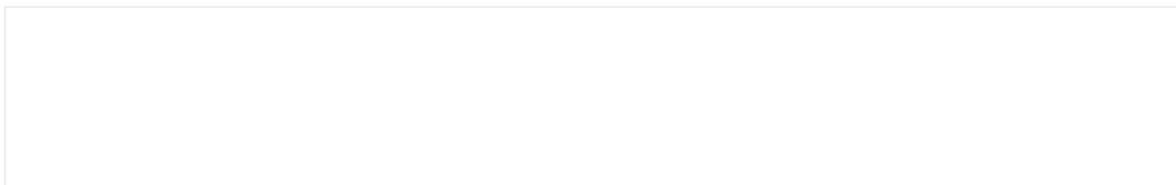


1. ISSOUDUN
2. Ils refusent de nouvelles éoliennes

# Ils refusent de nouvelles éoliennes

Publié le 29/04/2022 à 06:26 | Mis à jour le 29/04/2022 à 06:26



ISSOUDUN



Le dialogue a été délicat avec un public qui redoute une qualité de vie en diminution.

© Photo NR

Mardi 26 avril, en début de soirée, une réunion d'information concernant le projet éolien à Chârost (NR de jeudi 17 février) a rassemblé près de quatre-vingts personnes à la salle polyvalente.

Animée conjointement par la municipalité et le développeur du projet Notus Energy, cette rencontre avec le public a été pour le moins houleuse.

En effet, une grande majorité des personnes présentes sont venues exprimer leur totale opposition non seulement à l'implantation de trois éoliennes sur le territoire

communal chârostais, mais également de toutes nouvelles machines en Champagne berrichonne. C'est ainsi que, outre des Chârostais et leur association de protection de l'environnement (Apeccc), de nombreux représentants d'association, de collectifs et des habitants de Saint-Georges-sur-Arnon, Diou et Thizay, notamment, ont pris la parole avec force et conviction. Pendant près de trois heures, ils ont pu expliquer, au vu de leur expérience locale et personnelle, les différentes raisons de leur refus catégorique à toute nouvelle installation d'éoliennes dans cette partie du Berry, qu'ils jugent déjà densément pourvues.

**Une enquête publique** Pour leur part, Ludo Coste, maire de Chârost, et Pierre-Olivier Veysset, chef de projets, ont rappelé l'historique de ce projet qui a débuté en novembre 2017. Celui-ci prévoit l'installation de trois éoliennes Nordex117 (150 m de haut en bout de pale) qui seront implantées, pour la plus proche, à 720 m des habitations. D'une puissance unitaire de 3,6 MW, ces trois machines devraient pouvoir produire annuellement 20.796 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 8.800 personnes.

Hormis les diverses retombées financières locales (mesures d'accompagnement et compensatoires), les recettes fiscales attendues pour Chârost s'élèvent à 22.182 €, à 48.189 € pour la communauté de communes du Pays d'Issoudun, à 29.928 € pour le département du Cher, à 532 € pour la Région et à 2.987 €, pour l'État.

L'enquête publique concernant ce projet devrait avoir lieu à l'automne-hiver 2022.

*Le montant de la garantie financière bloquée à la mise en service du projet et destinée à financer son démantèlement s'élève à 90.000 € par éolienne.*

- - 
  - 
  - 
  - 
  - 
  -
- **ISSOUDUN**
- **COMMUNES**

